HISTOIRE CONTEMPORAINE

**ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT** 

Anne-Laure Alfonsi, Antonin Andriot, Étienne Augris, Pierre Bouillon, Anne-Sophie Bruno, Fabien Conord, Jean-Étienne Dubois, Antonin Durand, François-René Julliard,

Anatole Le Bras, Jean-Claude Lescure, Mathieu Marly, Lionel Pabion, Frédéric Sallée,

Charlotte Soria et Alexis Vrignon.

Durée: 6 heures

Coefficient: 3

**REMARQUES SUR LES COPIES:** 

Pour la troisième année consécutive, le sujet tombé à l'écrit ne portait pas spécifiquement sur

la France et ce point doit suffire à interdire toute prévision, tout calcul, de la part des candidats

qui doivent donc travailler de manière égale les deux questions au programme.

Le libellé de la dissertation 2024, « Vivre en dictature dans le monde 1919-1990 »,

n'avait pas vocation à surprendre les candidats, l'existence de très nombreux régimes de ce type

durant la période étudiée leur fournissant a priori une foule d'exemples. Comme l'année

précédente, il offrait la possibilité de mêler histoire économique, politique, culturelle et sociale

même si cette dernière était bien évidemment au cœur du sujet proposé. Celui-ci a permis de

discriminer les bonnes copies, un peu moins nombreuses que l'an dernier, à savoir celles qui

ont vraiment réfléchi à la vie en dictature, dans toutes ses dimensions mais en portant

systématiquement sur les expériences vécues. Cette année, 122 copies (sur 975) ont obtenu une

note supérieure ou égale à 14 pour une moyenne de 9,21 avec un écart type de 3,39. Beaucoup

de candidat(e)s, a contrario, se sont livrés à un récit chronologique des différentes dictatures

du XX<sup>e</sup> siècle, sans suffisamment prendre en compte l'histoire sociale. De même, il convient

de rappeler à nouveau que l'orthographe et la syntaxe sont toujours de mise dans une copie...

Les lignes qui suivent visent à mettre en lumière les attentes du jury sur ce sujet, sans prétendre

évidemment épuiser toute sa complexité, ni présenter tous les exemples possibles.

Au moment de la célébration du trentième anniversaire de la chute du mur de Berlin,

Angela Merkel, alors chancelière allemande, démocrate-chrétienne et native de RDA

(République démocratique allemande), prononce plusieurs interventions sur ce qu'était sa vie

en régime de dictature. Si elle emploie ce terme, son propos est empreint de nuances sur ce

qu'était la vie en RDA, avec le contrôle politique pesant des autorités mais aussi les marges de manœuvre et de négociation possibles. Au-delà de cet exemple de femme illustre, la question de la vie en dictature, réalité largement partagée dans le monde au XX<sup>e</sup> siècle (ce qu'il convenait de quantifier un peu dès l'introduction), a fait l'objet de réflexions déjà anciennes, mais considérablement réinvesties ces dernières années par l'historiographie. Pour s'en tenir à une bibliographie en langue française (originale ou après traduction), il est loisible de citer quatre ouvrages publiés depuis 2020 : Bernard Bruneteau, Le bonheur totalitaire (Cerf, 2022) ; Laurent Coumel, 24 heures de la vie à Tchernobyl (Puf, 2024); Patrizia Dogliani, Le fascisme des Italiens. Une histoire sociale (traduction française aux PUG, 2020); Emmanuel Droit, 24 heures de la vie en RDA (Puf, 2020). Peuvent également être mobilisés Alf Lüdtke et son ouvrage au sous-titre significatif, Des ouvriers dans l'Allemagne du XX<sup>e</sup> siècle. Le quotidien des dictatures (L'Harmattan, 2018) ou encore Nicolas Werth, Être communiste en URSS sous Staline (édition revue, Gallimard, 2017). Des témoignages peuvent aussi enrichir l'analyse et la nourrir d'exemples, tel celui du chanteur contestataire Wolf Biermann, Ma vie de l'autre côté du mur (Calmann-Lévy, 2019), voire des œuvres de fiction, comme le film Une journée particulière qui a été fréquemment cité dans les copies ou encore les romans de Christoph Hein. Plus largement l'intitulé inscrit le sujet dans une vieille controverse, au moins pour les totalitarismes, entre école totalitaire (centrée sur une vision par le haut, pour l'écrire trop vite) et les chercheurs pratiquant l'history from below (autour de Sheila Fitzpatrick notamment). De ce point de vue, le récent ouvrage de Bernard Bruneteau, tenant du premier courant mais très attentif au second dans Le bonheur totalitaire permet de concilier en partie ces deux approches et illustre l'intérêt que représente une histoire sociale pour traiter de la vie en dictature.

Les deux termes méritent explicitation. Le choix du verbe « Vivre » comme premier terme du sujet suppose évidemment qu'il constitue l'élément principal. Il invite les candidat(e)s à s'interroger sur le degré d'autonomie du social (et du culturel) par rapport au politique. Cette problématique peut être formulée de différentes façons, dont celle-ci : dans quelle mesure une dictature peut-elle affecter la vie quotidienne ? Cela pose plus largement, mais adapté ici au cas d'un régime autoritaire, la question de savoir jusqu'à quel point la politique peut changer la vie des gens.

Pour reprendre une phrase de la lettre de cadrage sur la nouvelle question d'agrégation (« Vivre à la campagne en France, de 1815 aux années 1970 »), « 'Vivre' (ou parfois survivre), c'est grandir, manger, apprendre, travailler, consommer, se divertir, éprouver, prier, combattre, résister, lutter, voter, voyager, se protéger, souffrir, aimer, se soigner, mourir ». Certains termes peuvent surprendre de prime abord, pensés en dictature : pourtant le vote par exemple existe

dans certaines d'entre elles, soigneusement encadré faut-il le rappeler, et des concurrences peuvent s'y faire jour comme a pu le souligner Martin Broszat au sujet de la polycratie nazie ou Marc Ferro avec un article intitulé « Y a-t-il 'trop de démocratie' en URSS ? » (Annales, vol.40, n°4, 1985, p.811-827). Pour le reste, étaient attendus des développements sur l'enfance et son encadrement, l'éducation et la propagande, le travail (y compris le travail forcé), la vie privée et son contrôle (avec différentes formes de surveillance), les déplacements (contraints ou interdits, y compris à l'échelle collective), la pratique religieuse, celle d'une langue (quelquefois interdite dans le cas d'une langue régionale par exemple), les loisirs (parfois objets de rapprochements inattendus : dans l'établissement pénitentiaire où l'on torture les opposants à la junte, geôliers et prisonniers argentins écoutent ensemble les matchs de football de la Coupe du monde 1978 organisée dans leur pays). Le sujet posé invitait à prendre en compte la diversité des expériences sociales (en prêtant attention aux gagnants et aux perdants du régime, mais aussi à la dimension géographique : le poids de la dictature n'est pas le même en ville, notamment dans la capitale, et dans les campagnes parfois isolées ou aux marges du pays) et à tenter d'approcher au plus près les réalités vécues par les individus, le tout dans un cadre institutionnel contraignant, celui d'une dictature. Pour obtenir une bonne note, une copie devait obligatoirement avoir mis l'accent sur cette dimension : c'est bien « vivre en dictature » qui constitue le sujet, pas l'histoire des dictatures et des dictateurs du XX<sup>e</sup> siècle.

Selon le dictionnaire établi par l'Université de Sherbrooke, une dictature est un « régime politique qui se caractérise par une forme de pouvoir arbitraire, autoritaire, entièrement soumis à la volonté de celui ou de ceux qui gouvernent. Les tribunaux, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif sont alors directement liés aux décisions du dictateur. On n'y trouve aucun contrepoids: absence d'une presse libre, absence de partis d'opposition et absence de groupes de pression indépendants dans la société civile. » Les auteurs soulignent aussi que « l'usage du terme est ambigu et source de confusion dans la mesure où les dictateurs ne l'utilisent pas pour qualifier leur pouvoir! L'ambigüité provient aussi d'un usage extensif de ce terme par les groupes qui s'opposent à un gouvernement démocratique, du fait qu'il se trouve en contradiction avec les intérêts ou principes des groupes en question. Autre paradoxe dans l'usage du terme: les communistes utilisent l'expression 'dictature du prolétariat' pour désigner un pouvoir fort des classes populaires [majorité] sur les anciennes classes possédantes. » (https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire/1491#:~:text=R%C3%A9gime%20politique%20qui%20se%20caract%C3%A9rise,li%C3%A9s%20aux%20d%C3%A9cisions%20du%20dictateur.)

Durant la période considérée (1919-1990) les dictatures sont nombreuses (avec des fluctuations, parmi lesquelles deux grandes poussées se repèrent, européenne dans l'entre-deuxguerres, africaine et latino-américaine dans les années 1970) mais aussi diverses. Les régimes totalitaires apparaissent naturellement comme ceux dans lesquels le pouvoir politique tend à encadrer toute l'activité sociale, à enserrer au maximum la vie privée car il aspire à tout contrôler mais encore à forger un homme nouveau. À l'opposé, de nombreux régimes autoritaires tolèrent des espaces sinon d'entière liberté du moins de grande autonomie. Il en va ainsi de la famille, des Églises, de certains corps de métiers dans bien des dictatures conservatrices. Bernard Bruneteau estime que trois traits définissent un régime autoritaire par rapport à un régime totalitaire : l'« absence de projet volontariste et idéologique de transformation radicale de la société », «l'acceptation d'un pluralisme limité » et une répression ciblée « d'intensité moyenne » (trois éléments très présents dans les travaux de Juan Linz sur les régimes autoritaires<sup>1</sup>). Il reprend la formule de Philippe Bénéton : « l'autoritarisme impose aux hommes une reddition partielle, le totalitarisme vise une reddition totale » (Bernard Bruneteau, Les totalitarismes, Paris, Armand Colin, 1999, p.44-46). Dans le cadre de ce devoir, une définition extensive du terme était attendue, sans céder toutefois à la tentation de qualifier de dictature tout pouvoir usant de la force pour maintenir l'ordre, comme le font volontiers certains manifestants lors d'un mouvement social. Il existe des dictatures tout au long de la période 1919-1990, sur tous les continents ou peu s'en faut (l'Océanie pouvait être laissée de côté). Cette séquence chronologique correspond à « l'âge des extrêmes » d'Éric J. Hobsbawm. Elle commence certes avec la victoire des démocraties occidentales contre les Empires centraux mais celle-ci s'accompagne de l'instauration du régime bolchevik ainsi que de multiples dictatures conservatrices en Europe et se clôt par l'effondrement du bloc de l'Est et le discours de La Baule où François Mitterrand, poussé par son Premier ministre Michel Rocard et ses jeunes conseillers, appelle les autocrates africains à la démocratisation de leurs pays. Si les exemples européens, généralement les mieux connus par les candidat(e)s, étaient légitimement attendus, une bonne copie se devait aussi de citer d'autres cas, puisés en Afrique (Éthiopie, Ouganda...), Amérique (Argentine, Brésil, Chili, Haïti, Paraguay, Uruguay...) et Asie (Cambodge, Chine...). Sans cette variété d'exemples, la copie ne pouvait obtenir une très bonne note. Parmi les cas attendus en dehors de l'Europe, figuraient notamment la Chine et sa longue expérience, qui concerne tout de même le pays le plus peuplé du monde pendant toute cette période, et le Cambodge des Khmers rouges dont la population partage avec les Chinois ou les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Juan Linz, universitaire en poste aux États-Unis, a étudié et vécu en Espagne franquiste.

Soviétiques le traumatisme de la famine, mais aussi les dictatures latino-américaines qui fleurissent dans les années 1970, avec des expériences de civils aussi remarquables que celle des mères de la place de Mai en Argentine.

Pensé ainsi, le sujet autorisait une grande liberté dans le choix des exemples, qu'ils soient thématiques ou géographiques. Après une nécessaire conceptualisation en introduction, qui pouvait également quantifier, au moins sommairement, la partie de l'humanité qui vit en régime de dictature, il invitait à la mobilisation de situations concrètes, qui donnent à voir, à faire sentir ce que pouvait (peut encore !) être la vie en régime de dictature.

Pour y répondre, plusieurs plans étaient possibles. Un plan thématique que l'on a pu retrouver, pas forcément avec le même ordre d'exposition, dans certaines des meilleures copies, s'articule autour d'une typologie : survivre et résister en dictature, participer aux activités d'une dictature, vivre quotidiennement en dictature. Dans cette configuration, les éléments suivants pouvaient être mobilisés (liste non limitative !) :

-dans la première partie, la traversée par les populations de la Grande terreur soviétique des années 1930, du Grand bond en avant ou de la Révolution culturelle en Chine, de la tragédie des Khmers rouges, du phénomène concentrationnaire nazi, des expériences pénitentiaires, les expériences spécifiques des groupes persécutés pour des raisons ethniques ou religieuses (la Shoah notamment) ainsi que la complexité des phénomènes de résistance, car la dictature est parfois inféodée à une puissance étrangère comme en France entre 1940 et 1944. La sociologie des opposants pouvait être esquissée lorsque c'était possible.

-dans la deuxième partie, un développement était attendu sur la part importante de la population qui appartenait aux partis de masse ou aux diverses organisations du régime, et pour quelles raisons (adhésion intellectuelle, opportunisme...), la composition et le fonctionnement de la nomenklatura, le rôle des forces de l'ordre, l'enrôlement d'indicateurs et d'auxiliaires divers du pouvoir (par exemple les Tontons macoutes en Haïti), et naturellement de phénomènes tel que l'embrigadement de la jeunesse.

-dans la troisième partie, ce sont naturellement les dimensions les plus concrètes de la vie quotidienne qui devaient être examinées, en matière économique (le rationnement, les pénuries, les améliorations qui ont pu coïncider aussi avec ces régimes) et socioculturelle (pratique religieuse, loisirs, parfois même découpage du temps : la semaine soviétique a rythmé dans l'entre-deux-guerres le quotidien en URSS, avant d'être abandonnée comme l'avait été le calendrier révolutionnaire français), y compris dans sa dimension genrée (la condition de la femme diffère selon ces dictatures, le sort fait aux minorités sexuelles aussi).